

Jean-Jacques SCHEER

Maîtrise en Gestion de l'Université PARIS IX Dauphine

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

4, rue Louise Michel – 92300 LEVALLOIS

Tél : 01.41.06.69.10 // 06.80.41.79.62

jj.scheer@audilexis.com

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES FOSSÉS JEAN

Association Agréée de Jeunesse

Et d' Education Populaire

N° d'Agrément 92-157

Siret : 303 557 748 000 25

1, rue Jules Michelet

92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Jean-Jacques SCHEER

Maîtrise en Gestion de l'Université PARIS IX Dauphine

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

4, rue Louise Michel – 92300 LEVALLOIS

Tél : 01.41.06.69.10 // 06.80.41.79.62

jj.scheer@audilexis.com

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DES FOSSÉS JEAN
1, rue Jules Michelet
92700 COLOMBES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2021

Aux adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association «CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES FOSSÉS JEAN »** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période **du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.**

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée, encore pour l'exercice 2021, des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration .

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

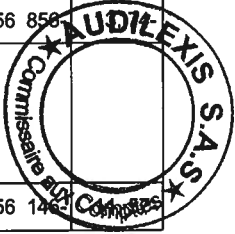
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

à LEVALLOIS, le 8 juin 2022


Le Commissaire aux Comptes
Jean-Jacques SCHEER

BILAN ACTIF

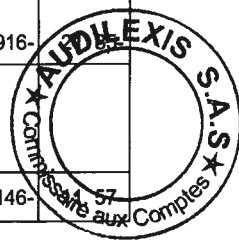
ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 096	1 054	42		42	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	28 233	9 386	18 847	8 859	9 989	112.76
	Autres immobilisations corporelles	98 672	45 828	52 843	62 163	9 320-	14.99-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	612		612	612		
	Total I	128 613	56 268	72 344	71 633	711	0.99
	Comptes de liaison						
	Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	133 832		133 832	244 754	110 923-	45.32-
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	68		68	68		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	219 224		219 224	166 060	53 164	32.01
	Charges constatées d'avance (3)	3 860		3 860	2 957	903	30.53
	Total III	356 983		356 983	413 840	56 858	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	485 596	56 268	429 327	485 473	56 146	



(1) Dont droit au bail

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	177 000	177 000		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	86 221	80 757	5 464	6. 77
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 796-	5 464	19 260-	352. 48-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	24 329	28 246	3 917-	13. 87-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	273 755	291 467	17 712-	6. 08-
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	19 920	20 437	517-	2. 53-
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	19 920	20 437	517-	2. 53-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	25 187	30 026	4 839-	16. 12-
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 858	37 581	22 723-	60. 46-
	Dettes fiscales et sociales	88 941	68 129	20 812	30. 55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	6 666	37 833	31 167-	82. 38-
	Total IV	135 653	173 569	37 916-	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		429 327	485 473	56 146-	13. 57-



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	53 459		69 107		15 648-	22. 64-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	794 114		734 799		59 315	8. 07
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	21 973		44 393		22 420-	50. 50-
Collectes	260		250		10	4. 00
Cotisations						
Autres produits	10 541		10 364		177	1. 71
Total I	880 347		858 913		21 435	2. 50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	190 934		152 751		38 183	25. 00
Impôts, taxes et versements assimilés	27 295		26 167		1 128	4. 31
Salaires et traitements	489 240		482 535		6 705	1. 39
Charges sociales	170 765		166 817		3 948	2. 37
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 856		13 938		918	6. 59
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	305		198		107	54. 08
Total II	893 395		842 406		50 989	6. 05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 047-		16 507		29 555-	179. 04-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	404		367		37	9.94
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	404		367		37	9.94
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	676		614		62	10.14
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	676		614		62	10.14
2. Résultat financier (V-VI)	272-		247-		26-	10.42-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 320-		16 261		29 580-	181.91-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 917		3 446		3 471	100.72
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	6 917		3 446		3 471	100.72
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 910		11 179		3 270-	29.25-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	517-		3 063		3 580-	116.87-
Total VIII	7 393		14 242		6 850-	48.09-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	476-		10 796-		10 320	95.59
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	887 668		862 726		24 942	2.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	901 463		857 262		44 202	5.16
Solde intermédiaire	13 796-		5 464		19 260-	352.48-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	13 796-		5 464		19 260-	352.48-



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	18 655		18 473		182	0.99
Prestations en nature	185 747		192 838		7 091-	3.68-
Bénévolat						
TOTAL	204 402		211 311		6 909-	3.27-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	185 747		192 838		7 091-	3.68-
Prestations en nature						
Personnel bénévole	18 655		18 473		182	0.99
TOTAL	204 402		211 311		6 909-	3.27-



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 429 327.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 880 347.28 Euros et dégageant un déficit de 13 795.65-Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 042		54
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 184		13 049
Installations générales agencements aménagements divers	24 849		
Matériel de transport	14 650		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 359		2 463
TOTAL	126 043		15 512
Prêts, autres immobilisations financières	612		
TOTAL	612		
TOTAL GENERAL	127 696		15 566

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		0-	1 096	1 096
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	28 233	28 233
Installations générales agencements aménagements divers			24 849	24 849
Matériel de transport		14 650		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0-	73 823	73 823
TOTAL		14 650	126 905	126 905
Prêts, autres immobilisations financières			612	612
TOTAL			612	612
TOTAL GENERAL		14 650	128 613	128 613

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 042	12		1 054
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 326	3 060		9 386
Installations générales agencements aménagements divers	14 411	1 649		16 060
Matériel de transport	14 650		14 650	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 634	10 134		29 769
TOTAL	55 021	14 843	14 650	55 214
TOTAL GENERAL	56 063	14 856	14 650	56 268

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 060				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 649				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 134				
TOTAL	14 843				
TOTAL GENERAL	14 856				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	3 000		3 000		
Autres provisions pour risques et charges	17 437	2 483			19 920
TOTAL	20 437	2 483	3 000		19 920
TOTAL GENERAL	20 437	2 483	3 000		19 920
Dont dotations et reprises exceptionnelles		517-			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	612	612	
Personnel et comptes rattachés	337	337	
Divers état et autres collectivités publiques	2 524	2 524	
Débiteurs divers	130 970	130 970	
Charges constatées d'avance	3 860	3 860	
TOTAL	138 303	138 303	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 246	6 952	16 294	
Fournisseurs et comptes rattachés	14 858	14 858		
Personnel et comptes rattachés	28 498	28 498		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 410	37 410		
Autres impôts taxes et assimilés	23 033	23 033		
Produits constatés d'avance	6 666	6 666		
TOTAL	133 712	117 418	16 294	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 780			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	97 1
Disponibilités	97
Total	1 068



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
Contribution salariale	337
Subvention d'investissement à recevoir	634
Intérêts courus à recevoir	97
Total	1 068

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	59 185
Total	63 385



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

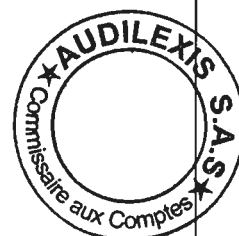
	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés (FNP)	4 200
Provision congés payés	25 823
Charges sociales sur congés payés	10 329
Formation professionnelle continue	5 495
Taxes sur salaire	16 441
Prélèvement à la source	1 097
Total	63 385

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 860
Total	3 860
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 666
Total	6 666

Subventions d'équipement

Une convention a été signée le 09 décembre 2019 avec la CAF pour le financement d'investissements pour un montant total de 58 346 €. La CAF participe au financement à hauteur de 54%.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Etat	262 477
Departement 92	59 550
Commune de Colombes	223 000
CAF	215 670
Fondation et divers	14 500
CNAV - AG2R	18 917
Total	794 114

Valorisation des contributions volontaires**1) Bénévoles :**

Valorisation à un smic annuel, soit 18 655 €, les contributions volontaires relatives aux bénévoles de l'association.

2) Contributions en nature :

Mise à disposition par la commune de Colombes de l'espace Jacques Chirac d'une superficie de 1 227 m², pour toute l'année 2021, valorisée à 185 747 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 200 €, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 200 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Ainsi, au 31/12/2021 la provision pour retraite s'élève à 19 920 €

